



Logement d'abord : quelle est la prochaine étape?



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Contenu

 Remerciements	2
 Introduction – contexte actuel	4
 L'atelier	5
 Résumé des présentations et des discussions	7
 Recommandations destinées à promouvoir l'approche Logement d'abord au Canada	8
 Qui devrait piloter ces efforts?	12
 Références	14

This document is available in English.

Informations concernant la citation

Citation suggérée : Commission de la santé mentale du Canada *Logement d'abord - quelle est la prochaine étape?*

© 2025 Commission de la santé mentale du Canada

Les points de vue exprimés dans le présent document représentent uniquement ceux de la Commission de la santé mentale du Canada.

ISBN : 978-1-77318-347-3

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada



Santé Canada Health Canada

Les points de vue présentés ici représentent uniquement les points de vue de la Commission de la santé mentale du Canada. Le présent matériel a été produit grâce à la contribution financière de Santé Canada.



Remerciements

Le siège social de la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) est situé sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine Anishinaabe, qui correspond aujourd'hui à la ville d'Ottawa, en Ontario. En tant qu'organisme national, nous reconnaissons que nous exerçons nos activités sur les territoires traditionnels de nombreuses Nations. Nous tenons à rendre hommage à leur rôle de gardien ainsi qu'à leurs sacrifices, et nous nous engageons à contribuer à bâtir une relation nouvelle et équitable avec les Premières Nations.

La CSMC tient à remercier le comité de planification de l'atelier (voir ci-dessous) de son soutien dans la planification et l'exécution de l'atelier Logement d'abord, ainsi que de ses contributions au présent rapport. Le comité était composé de chercheurs, de cliniciens, de personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent et de fournisseurs de services.

Ce rapport a été élaboré par Meagan Barrett-Bernstein, Zakariya Thraya, Zaineb Chouhdry et Catherine Willinsky de la CSMC.

Comité de planification de l'atelier

- ▶ Tim Aubry, professeur émérite, Université d'Ottawa
- ▶ Jino Distasio, professeur, Université de Winnipeg
- ▶ Catharine Hume
- ▶ Dr Stephen Hwang, scientifique, Centre MAP pour des solutions de santé urbaine, Hôpital St. Michael
- ▶ Nick Kerman, scientifique associé, Centre de toxicomanie et de santé mentale
- ▶ Venice Kirk, une personne ayant un savoir expérientiel
- ▶ Eric Latimer, professeur, Université McGill
- ▶ Geoffrey Nelson, professeur émérite, Université Wilfrid-Laurier

- ▶ Don Robinson
- ▶ Vicky Stergiopoulos, scientifique principale, Centre de toxicomanie et de santé mentale

Réviseurs experts

- ▶ Comité de planification de l'atelier
- ▶ Michèle Chappaz, directrice générale, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal
- ▶ David Hatch, personne ayant un savoir expérientiel passé ou présent
- ▶ Ashlee Mulligan, directrice des partenariats et de l'engagement des intervenants, Institut Atlas pour les vétérans et leur famille
- ▶ Heidi Walter, responsable de la formation et de la mise en œuvre des programmes, Vers un Chez-soi : Travailler ensemble pour mettre fin à l'itinérance chez les jeunes au Canada

Évaluateurs de la CSMC

- ▶ Karla Thorpe, vice-présidente, Programmes et priorités
- ▶ Leanne Holt, vice-présidente, Affaires extérieures et développement
- ▶ Maureen Abbott, directrice, Innovation
- ▶ Louis Moubarak, directeur des Affaires extérieures et des relations francophones

- ▶ Colton Proffitt, conseiller principal, Affaires extérieures et relations gouvernementales provinciales
- ▶ Danielle Impey, gestionnaire, Innovation

Conférenciers et animateurs de l'atelier

- ▶ Karla Thorpe (présidente), vice-présidente, Programmes et priorités, CSMC
- ▶ Catherine Willinsky (animatrice), gestionnaire, Politiques et recherche, CSMC
- ▶ Tim Aubry, professeur émérite, Université d'Ottawa
- ▶ Geoffrey Nelson, professeur émérite, Université Wilfrid-Laurier
- ▶ Vicky Stergiopoulos, scientifique principale, Centre de toxicomanie et de santé mentale
- ▶ Dr Stephen Hwang, scientifique, Centre MAP pour des solutions de santé urbaine, Hôpital St. Michael
- ▶ Sarah Kennell (animatrice), directrice nationale, Politiques publiques, Association canadienne pour la santé mentale
- ▶ John Sylvestre, professeur, Université d'Ottawa
- ▶ Janet Clark, directrice principale, End Homelessness Winnipeg

- ▶ Leif Harris, étudiant diplômé, Université Carleton, personne ayant un savoir expérientiel passé ou présent
- ▶ Tim Richter, président-directeur général, Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance
- ▶ Catharine Vandelinde (animatrice), directrice générale, Options Housing
- ▶ Eric Latimer, professeur, Université McGill
- ▶ Jessica Soto, directrice générale, Diogène
- ▶ Michèle Chappaz, directrice générale, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal
- ▶ Louis Moubarak (animateur), responsable des Affaires externes et des Relations avec les Francophones, CSMC
- ▶ Jino Distasio (animateur), professeur, Université de Winnipeg
- ▶ Nick Kerman (animateur), scientifique associé, Centre de toxicomanie et de santé mentale





Introduction contexte actuel



En 2008, le gouvernement fédéral a confié à la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) le mandat de mener un projet de recherche expérimental sur la santé mentale et l'itinérance. Le projet pluriannuel (2008-2013) Chez Soi/At Home, mis en œuvre dans cinq villes canadiennes, visait à offrir un soutien pratique et constructif aux personnes en situation d'itinérance et à celles en proie à des problèmes de santé mentale, à l'aide de l'approche Logement d'abord. L'étude Chez Soi/At Home a été à la fois innovante et révolutionnaire. Elle a profondément modifié notre compréhension de l'itinérance au Canada dans la mesure où elle a démontré que l'approche Logement d'abord était efficace.

Plus de dix ans plus tard, les données continuent de mettre en lumière des aspects importants des programmes Logement d'abord et de leurs résultats¹⁻⁵. Cependant, la situation actuelle est très différente de celle de 2013, en raison de l'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance, des effets persistants de la pénurie de logements, de la flambée du coût de la vie et des crises de santé publique urgentes et croissantes, notamment l'épidémie de drogues toxiques qui secouent de nombreuses collectivités au Canada. Malgré les investissements fédéraux consacrés au logement et les autres efforts déployés au fil des ans⁶ pour lutter contre l'itinérance, ce phénomène continue d'augmenter de façon alarmante dans les collectivités du Canada^{7,8}. Bien que les personnes ayant des problèmes de santé mentale ou d'usage de substances soient surreprésentées parmi les personnes en situation d'itinérance chronique⁹, il ne faut pas oublier que de nombreuses personnes sans domicile fixe ou en situation d'itinérance ne vivent pas forcément avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance.

Des recherches nationales et internationales sérieuses démontrent que Logement d'abord est une approche efficace, centrée sur l'humain et rentable pour aider à remédier à l'itinérance chronique, aux troubles de santé mentale et aux problèmes de santé liés à l'usage de substances¹⁰. Bien que l'efficacité de Logement d'abord pour améliorer les conditions de vie soit largement démontrée, de nombreux facteurs limitent son adoption généralisée au pays. Au nombre de ces facteurs, signalons la pénurie de logements à prix très abordable, les contraintes persistantes auxquelles est confrontée la main-d'œuvre, la connaissance limitée des approches et des résultats de Logement d'abord, le manque de hiérarchisation stratégique et le financement limité des services et des structures de soutien en matière de logement, de santé physique et mentale, et d'usage de substances.

L'approche Logement d'abord consiste à aider les personnes en situation d'itinérance et celles qui présentent des problèmes de santé mentale et d'usage de substances à trouver un logement permanent et des services de soutien. Selon le principe de Logement d'abord, le logement devrait être considéré comme le besoin le plus fondamental d'une personne et les autres problèmes, dont les troubles mentaux et l'usage de substances, se règlent plus facilement une fois que la personne est logée de manière stable. Lancée à New York dans les années 1990, l'approche Logement d'abord est issue du programme Pathways to Housing, mis en place par le Sam Tsemberis. Ce programme offre aux personnes qui en ont besoin un accès immédiat à un logement permanent et indépendant grâce à des aides au logement et à des services de santé mentale tels que le traitement communautaire dynamique ou la gestion de cas graves. Cette approche fondée sur des données probantes a donné des résultats positifs. Elle a notamment permis d'augmenter la stabilité du logement à long terme, d'améliorer la qualité de vie, le rétablissement et le bien-être, et de réduire les coûts liés aux soins de santé et au système judiciaire, y compris les consultations aux urgences et les hospitalisations^{1-3,5,10}.

Partout au Canada, le taux d'itinérance chez les personnes ayant des problèmes de santé mentale ou d'usage de substances est en hausse, le nombre de décès liés à la consommation d'opioïdes ou de drogues toxiques continue de grimper, les campements émergent et se multiplient, les refuges fonctionnent à plein régime et la pénurie de logements très abordables ne se résorbe pas. Tous ces facteurs soulignent la nécessité de se concentrer à nouveau sur Logement d'abord pour :

- ▶ cerner les éléments favorisant la réussite de cette approche, les obstacles à sa mise en œuvre et son adoption, ainsi que les domaines dans lesquels des améliorations et des mesures d'adaptation pourraient faire progresser Logement d'abord dans le contexte actuel;
- ▶ promouvoir et privilégier des stratégies à long terme fondées sur des données probantes, comme Logement d'abord, pour aborder les corrélations entre l'itinérance, la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances au Canada.

L'atelier



L'objectif de l'atelier, ainsi que du présent rapport, est de discuter de Logement d'abord comme l'une des approches permettant de lutter contre l'itinérance chronique. Il s'agit notamment d'examiner les défis liés à l'adoption de cette approche et la possibilité d'adapter le modèle Logement d'abord pour mieux s'adapter au contexte actuel et relever des défis uniques.

La CSMC agit comme facilitatrice de la concertation en santé mentale et en usage de substances. À ce titre, elle est particulièrement bien placée pour réunir et mettre en valeur différentes voix, expériences et perspectives afin de susciter des actions dans des domaines cruciaux pour la population canadienne, notamment pour se pencher sur les corrélations entre l'itinérance, la santé mentale et l'usage de substances. Pour s'attaquer à un problème aussi vaste et complexe, il faut réunir davantage de personnes et instaurer des relations, des liens et des collaborations plus solides entre les personnes et les organismes qui partagent la même vision : mettre fin à l'itinérance des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou d'usage de substances. Ces échanges ne peuvent avoir lieu sans la participation de personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent en matière de santé mentale ou d'usage de substances et d'itinérance, de personnes et de collectivités autochtones, de fournisseurs de services et de soutien essentiels, de décideurs, de chercheurs, de cliniciens.

Afin de mettre en perspective les discussions sur les moyens de faire progresser l'approche Logement d'abord dans le contexte difficile que nous connaissons à l'heure actuelle et de s'assurer que les points de vue et les expériences clés sont pris en compte lors de l'atelier, la CSMC a réuni 62 experts des quatre coins du pays pour mettre en commun leur

expertise sur (1) les leçons tirées de la recherche et de la mise en œuvre de Logement d'abord, (2) les lacunes en matière de connaissances et les priorités de recherche dans ce domaine, (3) les priorités et recommandations en matière de politiques et de pratiques pour faire progresser cette approche au Canada. Cet atelier a été tenu en personne à Ottawa, en Ontario, le 28 octobre 2024. Il s'adressait aux personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent, aux chercheurs, aux cliniciens, aux décideurs politiques, aux représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et régionaux, aux fournisseurs de services, aux représentants des organismes locaux et nationaux de santé mentale et d'usage de substances, ainsi qu'aux représentants des organismes locaux et nationaux de logement et de services aux personnes en situation d'itinérance. Les participants à l'atelier venaient de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de Terre-Neuve et de Finlande.

Ce rapport présente la synthèse des principales conclusions des présentations et des discussions en atelier, ainsi que des recommandations concrètes concernant les politiques, la recherche et les pratiques à adopter pour donner un nouvel élan à l'approche Logement d'abord dans le contexte actuel de l'itinérance, de la santé mentale et de l'usage de substances au Canada.





Figure 1. Les participants à l'atelier ont décrit, en un ou deux mots, ce qu'ils espéraient retirer de la journée. Cette illustration représente l'ensemble des mots évoqués par les participants.

Résumé des présentations et des discussions



La première moitié de l'atelier était consacrée à trois présentations d'experts sur (1) la situation du logement, des personnes en situation d'itinérance et de Logement d'abord au Canada; (2) les défis, les points positifs et les pratiques exemplaires de Logement d'abord; et (3) les progrès et les défis de la mise en œuvre de Logement d'abord dans la province de Québec. Les panélistes ont discuté de l'histoire et du contexte de Logement d'abord au Canada, en mettant l'accent sur le projet « Chez Soi/At Home », et ont mis en évidence des exemples régionaux et internationaux de Logement d'abord, notamment en Finlande, dans la province de Québec et à Winnipeg. Les discussions de la matinée ont préparé le terrain pour les séances de l'après-midi en mettant en évidence les principaux enjeux et défis de Logement d'abord au pays, ainsi que les enseignements et les pistes de réflexion pour les régler. Voici quelques-uns des principaux enjeux soulevés au cours des discussions :

- ▶ La pénurie de logements abordables a freiné les approches Logement d'abord qui reposent sur l'octroi de subventions au loyer.
 - ▶ Il est nécessaire de renouveler le soutien et le leadership en faveur de l'approche Logement d'abord à l'échelle provinciale et territoriale et d'accroître la collaboration entre les différents ordres de gouvernement.
 - ▶ Il est impératif de trouver un équilibre entre la flexibilité et l'adaptation des approches Logement d'abord et la fidélité et le respect des composantes essentielles du modèle. Cela est particulièrement vrai dans un contexte d'évolution rapide de la situation économique, de contraintes budgétaires et des besoins changeants de diverses populations en matière de services et de soutiens pertinents en santé mentale et usage de substances.
 - ▶ Les difficultés liées aux ressources humaines, tels que le roulement élevé du personnel et la pénurie de formation, font en sorte qu'il est difficile de s'assurer que l'on respecte le modèle Logement d'abord. Ces défis ont également une incidence sur la capacité des prestataires de services à répondre aux besoins croissants et changeants des personnes sans domicile qui rencontrent des difficultés de santé mentale ou liées à l'usage de substances au Canada.
- La présentation d'experts portant sur le contexte au Québec a mis en évidence que, outre les investissements fédéraux consentis en vertu du programme **Vers un chez-soi**, la province a augmenté ses investissements. Cependant, le respect du modèle Logement d'abord est très variable dans la province, et des efforts sont actuellement déployés pour améliorer l'adhésion au modèle.
- Plusieurs priorités ont été mises de l'avant par les intervenants et participants, notamment :
- ▶ intégrer le savoir des personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent de l'itinérance, de la santé mentale ou des défis liés à l'usage de substances aux structures de gouvernance; et placer les connaissances et l'expérience du monde réel au cœur de la prise de décisions;
 - ▶ mettre en place des adaptations sensibles à la culture de Logement d'abord et élaborer des mesures de la fidélité, en particulier pour les personnes et les collectivités autochtones;
 - ▶ aborder l'itinérance chez les jeunes en utilisant le modèle Logement d'abord pour les jeunes, qui possède son propre ensemble de principes fondamentaux adaptés pour mieux répondre aux besoins et aux préférences uniques des jeunes en situation d'itinérance;
 - ▶ renforcer le leadership dans tous les secteurs et adopter une approche pangouvernementale;
 - ▶ combler le fossé entre la connaissance et la pratique afin de s'inspirer des réussites et des points positifs à l'échelle internationale et locale, tout en restant réceptif aux pratiques innovantes et réactives (par exemple, les logements temporaires et de transition);
 - ▶ mieux comprendre et répondre aux divers besoins de la population en matière de santé physique et mentale et d'usage de substances dans le contexte de Logement d'abord.



Recommandations destinées à promouvoir l'approche Logement d'abord au Canada



Les quatre recommandations suivantes sont inspirées des idées exprimées lors des présentations du panel et des séances de l'atelier de l'après-midi. Les participants ont travaillé en petits groupes pour déterminer les meilleures approches de Logement d'abord au Canada et exprimer leurs points de vue sur les questions et les défis que pose l'adoption à plus grande échelle de ce modèle et les obstacles sur lesquels il faut se pencher en priorité. Compte tenu des domaines distincts, mais interdépendants que sont la recherche, les politiques et la pratique, les participants ont discuté des moyens d'aborder les questions, les défis et les obstacles et de désigner les personnes les mieux placées pour mener l'action dans chaque domaine.



Recommandation 1 : Générer des données et les exploiter pour guider les innovations et les adaptations de Logement d'abord afin de répondre aux besoins actuels et de s'adapter au contexte du moment.

Bien que l'efficacité des programmes de Logement d'abord au Canada soit clairement démontrée, il subsiste des lacunes considérables en matière de données. Les participants ont recensé des lacunes concernant les besoins et les préférences des populations cibles, les adaptations efficaces du modèle de Logement d'abord pour répondre à l'évolution des besoins des personnes sans logement et les données en temps réel des programmes de Logement d'abord qui permettent de se faire une idée précise du contexte qui règne actuellement au Canada en matière de logement et d'itinérance. Le manque d'accès à ces données essentielles complique la compréhension et la prise en compte des besoins de ces populations. Ces difficultés comprennent : (1) l'adaptation efficace du modèle Logement d'abord dans le respect de ses principes fondamentaux et (2) la formulation de recommandations judicieuses et pertinentes pour étayer les politiques et les pratiques.

Actions recommandées

- 1.1 Effectuer un suivi continu et normalisé des données à l'échelle nationale afin de mieux comprendre le contexte et les besoins actuels au Canada et d'étayer les mesures immédiates et la planification à long terme. Les priorités comprennent la création d'un système unifié doté d'indicateurs normalisés pour saisir (1) la situation annuelle au regard de l'itinérance et de Logement d'abord au Canada, (2) les facteurs à l'origine de l'itinérance, (3) les besoins et les préférences des utilisateurs des services Logement d'abord, (4) les besoins fondamentaux en matière de logement et (5) le besoin de différents modèles et approches en matière de logement (p. ex. la répartition des logements par regroupement plutôt que par emplacement dispersé).
- 1.2 Générer de nouvelles données sur les résultats de Logement d'abord et les besoins et préférences de diverses populations pour étayer les innovations et les adaptations du modèle. Les priorités comprennent l'examen des besoins des populations uniques (c.-à-d.

les personnes ayant des dépendances graves, les peuples autochtones, les groupes racisés, les populations d'immigrants et de réfugiés, les personnes 2ELGBTQIA+, les jeunes, les femmes, les anciens combattants) ainsi que les préférences et les résultats relatifs à Logement d'abord (c.-à-d. la qualité de vie, l'appartenance et l'inclusion, l'accès « sur demande » aux services de santé mentale et d'usage de substances, les services de santé physique et le soutien en matière de logement). Il est également recommandé de mener des projets expérimentaux de recherche afin de démontrer l'efficacité du modèle pour répondre à des problèmes flagrants et pouvant être réglés (p. ex. l'utilisation de Logement d'abord pour résoudre les problèmes de campement).

- 1.3 Évaluer systématiquement la conformité et l'efficacité des modèles de Logement d'abord adaptés pour améliorer une série de résultats, notamment en matière de logement, de santé mentale, de santé liée à l'usage de substances, d'intégration au sein de la collectivité, de qualité de vie, de rétablissement et de santé physique. Il est essentiel de comprendre

comment adapter le modèle et incorporer des pratiques innovantes tout en maintenant sa conformité et son efficacité.

- 1.4** Exploiter les données probantes de manière à optimiser les efforts déployés pour faire progresser Logement d'abord. Il faut présenter aux décideurs des résultats d'études et des données pertinentes, convaincantes et à jour qui démontrent (1) le rapport coût-bénéfice et le rapport coût-efficacité des interventions liées à Logement d'abord (p. ex. les consultations et admissions à l'hôpital, les interactions avec les forces de l'ordre et le système de justice pénale), (2) la viabilité de Logement d'abord auprès de différentes populations et communautés au Canada, et (3) la corrélation entre l'amélioration des conditions de logement et les effets sur la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances.



Recommandation 2 : Améliorer la formation, le soutien et les possibilités d'échange de connaissances pour le personnel de Logement d'abord.

L'amélioration de la formation et du soutien ainsi que la création de possibilités d'échange de connaissances pourraient permettre d'accroître la cohérence, la stabilité et caractère évolutif des programmes de Logement d'abord. De plus, ces efforts contribueront considérablement à une meilleure adéquation entre les programmes et les principes fondamentaux de Logement d'abord. Il convient également d'accorder la priorité à la prise en compte d'éventuelles répercussions des

programmes de Logement d'abord sur la santé et le bien-être des prestataires de services de Logement d'abord, à savoir les répercussions liées à toute implication dans des incidents majeurs complexes et à toute exposition à la violence.

Actions recommandées

- 2.1** Mettre au point et déployer une formation normalisée pour s'assurer que les prestataires de services de Logement d'abord sont bien outillés pour mettre en œuvre les programmes de Logement d'abord et de Logement d'abord pour les jeunes en fonction de leurs principes fondamentaux. Il faut également adapter les programmes pour répondre aux besoins uniques des différentes populations et travailler efficacement avec les personnes sans domicile fixe, atteintes de troubles mentaux graves ou présentant des dépendances. Des outils, notamment un manuel du superviseur, pourraient être élaborés pour relever les défis liés à la main-d'œuvre et améliorer la cohérence entre les sites et les modèles de Logement d'abord.
- 2.2** Aborder les problèmes liés au milieu de travail, notamment les conditions de travail, les disparités salariales et le soutien pour aider les prestataires de services de Logement d'abord à gérer et à faire face aux défis et aux difficultés du travail dans ce domaine. Élaborer des normes centralisées et normalisées en matière de santé et de sécurité au travail, comparables à celles dont disposent les premiers intervenants.
- 2.3** Combler le fossé entre la théorie et la pratique de même qu'accroître les possibilités

d'échange de connaissances entre les prestataires de services de Logement d'abord, les chercheurs et les cliniciens par le biais de communautés de pratique (p. ex. des communautés régionales de pratique pour le personnel du programme de Logement d'abord), de réseautage, de possibilités de formation et de programmes de perfectionnement pour les cliniciens et autres professionnels de la santé. Mettre en place des mécanismes efficaces pour éliminer le cloisonnement entre la communauté des chercheurs, les praticiens et les fournisseurs de services de Logement d'abord, et pallier le fossé qui existe entre ce que nous savons (d'après les données probantes et la pratique) et la façon dont nous utilisons ces connaissances.



Recommandation 3 : Concevoir une vision et une stratégie viables à long terme pour accroître l'offre de logements très abordables et la disponibilité des services de santé et de soutien en vue d'améliorer la qualité des soins pour les personnes admissibles aux programmes de Logement d'abord.

L'approche Logement d'abord ne peut progresser au Canada sans (1) augmenter le nombre de logements abordables pour répondre à la demande et respecter les normes de qualité, et (2) garantir un financement durable et à long terme pour gérer les programmes Logement d'abord et pouvoir compter sur les services et aides nécessaires. La collaboration avec les personnes ayant un savoir expérientiel passé et





présent ainsi qu'avec les utilisateurs des services ouvre des possibilités considérables quant à la prestation de services pertinents et équitables.

Actions recommandées

- 3.1** Assurer la disponibilité de logements adéquats et abordables, qui est un élément essentiel pour soutenir les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie qui sont logées dans des conditions précaires, risquent de se retrouver sans abri ou n'ont pas actuellement de logement. Il faut construire ou acquérir des logements locatifs et sociaux très abordables pour que l'offre de logements réponde à la demande présente et future. Cela signifie qu'il faut s'assurer que l'on dispose d'une gamme d'options qui reflètent les préférences et les besoins des utilisateurs de services de Logement d'abord en ce qui concerne le type de logement (p. ex. des modèles dispersés par rapport à des modèles regroupés) et l'engagement communautaire.
- 3.2** Veiller à ce que les prestataires de services de Logement d'abord puissent offrir des services essentiels et intégrés qui répondent aux besoins et aux préoccupations en matière de santé mentale, d'usage de substances et de santé physique afin qu'ils puissent mettre en œuvre efficacement les programmes de Logement d'abord et offrir un soutien et des services adéquats aux utilisateurs. Ces services comprennent les soins de santé mentale et ceux liés à l'usage de substances, l'accès à des praticiens médicaux et autres professionnels de la santé, les repas et le soutien pour l'entretien du logement et l'intégration au sein

de la communauté. Pour ce faire, il faut pouvoir compter sur un financement stable à long terme, susceptible de compenser l'inflation et l'augmentation du coût de la vie, et qui prévoit un budget adéquat pour la protection des immobilisations (c'est-à-dire les dommages matériels).

- 3.3** Accorder la priorité à la sécurité culturelle des Autochtones qui reçoivent des soins. Les soins doivent être ancrés dans la culture et correspondre aux valeurs autochtones. Le personnel doit être formé pour offrir un soutien adapté à la culture et tenant compte des traumatismes. Les échelles d'évaluation du respect des principes propres aux Autochtones peuvent aider à adapter le modèle Logement d'abord pour qu'il soit conforme aux besoins culturels et qu'il évolue de manière appropriée.
- 3.4** Favoriser des relations et des liens solides avec les partenaires communautaires et de soins primaires afin de renforcer le continuum de soins et de soutien mis à la disposition des personnes participant aux programmes de Logement d'abord, dans les limites des services de santé traditionnels et en dehors de ceux-ci. Il s'agit par exemple d'offrir des équipes de gestion de cas graves et de traitement communautaire dynamique de haute qualité et disposant de ressources suffisantes, dont des spécialistes de la toxicomanie, dans le cadre du soutien intégré, et de mettre en place des équipes multidisciplinaires dont le personnel est adapté aux besoins changeants de la population, notamment en ce qui concerne

les soins infirmiers, les ergothérapeutes, les aides à la personne et les spécialistes des relations avec les pairs.

- 3.5** Intégrer les perspectives de personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent sur l'itinérance, la maladie mentale et la toxicomanie dans les structures de gouvernance et les cadres décisionnels, en veillant à ce que les politiques et les services de soins s'attaquent aux obstacles systémiques et reflètent les réalités vécues, telles que la solitude, l'isolement social et le besoin d'inclusion. L'offre de soins centrés sur la personne, dans le cadre desquels les utilisateurs de Logement d'abord sont responsabilisés pour prendre part à leur traitement et à la prise de décision, est déterminante pour leur rétablissement. Ce changement transformateur requiert de modifier les systèmes traditionnels de gouvernance en faisant connaître de manière constructive le point de vue des personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent.



Recommandation 4 : Nommer des défenseurs pour promouvoir Logement d'abord au Canada et renforcer les efforts de sensibilisation et d'éducation sur l'objectif et les avantages de cette approche pour lutter contre l'itinérance chez les personnes ayant des problèmes de santé mentale ou d'usage de substances.

Plusieurs facteurs ont limité la perception du public quant à la capacité des programmes Logement

d'abord à améliorer la situation au regard de l'itinérance et du logement : la stigmatisation, la discrimination et les perceptions négatives entourant la maladie mentale, la toxicomanie et les personnes en situation d'itinérance; la précarité accrue de l'hébergement dans les collectivités canadiennes; et une méconnaissance de l'efficacité des approches de Logement d'abord. Cette situation a nuí à la hiérarchisation des priorités, à l'adoption et à la réussite du modèle Logement d'abord au Canada. Il est nécessaire de : (1) renouveler le leadership relativement au modèle Logement d'abord pour sensibiliser, favoriser la collaboration et obtenir des engagements politiques, stratégiques et financiers, (2) mobiliser des personnalités influentes et des alliés pour promouvoir les programmes Logement d'abord et renforcer le soutien qui leur est accordé, la priorité qui leur est donnée et leur intégration au Canada.

Actions recommandées

- 4.1** Pour assurer la longévité et la durabilité de Logement d'abord, il faut établir des modèles de leadership efficaces et désigner des personnes influentes aux échelons fédéral, provincial et municipal. Ces personnes pourront promouvoir Logement d'abord comme une solution rentable, viable et fondée sur des données probantes pour lutter contre l'itinérance chez les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ou d'usage de substances au Canada. Il est important de ne pas se limiter aux données, mais de se servir d'histoires et de récits convaincants qui décrivent Logement d'abord en des termes concrets.
- 4.2** Il est également essentiel d'accroître la compréhension, la sensibilisation et l'adhésion du

public à Logement d'abord, ce qui est indispensable à sa réussite. Pour ce faire, il faudra travailler avec diverses formes de médias (y compris les plateformes de médias sociaux) pour aider à humaniser les questions relatives au logement, à l'absence de domicile et à la santé mentale ou à l'usage de substances. Cela pourrait commencer par des efforts ciblés pour éduquer les médias sur Logement d'abord et sur l'absence de domicile et sur le rôle qu'ils pourraient jouer pour lutter contre la stigmatisation. Il s'agirait de s'engager dans des reportages responsables et d'encourager le reportage de belles réussites, en plus de celles qui mettent en évidence les défis et les difficultés.

- 4.3** Mettre au point une stratégie de communication solide permettant de fournir aux médias et au public des connaissances et des arguments solides pour mieux faire comprendre l'approche Logement d'abord. Les liens entre l'approche Logement d'abord et les résultats positifs en matière de logement, de santé mentale et d'usage de substances devraient être mis en évidence. Il convient également de justifier les programmes Logement d'abord sur le plan commercial et financier, notamment au regard du rapport coût-bénéfice et du retour sur investissement.
- 4.4** Tisser des liens avec les propriétaires, lesquels sont essentiels à la mise en œuvre et au succès des programmes Logement d'abord. Pour attirer de nouveaux propriétaires et entretenir de bonnes relations avec les propriétaires actuels, il faut que Logement d'abord soit considéré comme un programme viable, rentable et relativement peu risqué, et qu'il soit accompagné



d'une garantie de soutien à la fois pour les locataires et les propriétaires. Il est également essentiel de déployer des efforts ciblés pour sensibiliser les propriétaires à la santé mentale, à la santé liée à l'usage de substances et à l'itinérance, ainsi que pour réduire la stigmatisation entourant ces questions. Il est par ailleurs nécessaire de recenser les propriétaires disposés à aider les itinérants par l'intermédiaire d'associations de propriétaires et de se tourner vers les ONG et les fournisseurs de logements municipaux qui disposent d'un nombre considérable de logements et pourraient avoir besoin de moins de subventions. Pour ce faire, il faudrait élaborer une analyse de rentabilisation et mettre en place des mesures incitatives financières plus importantes pour encourager la participation au programme Logement d'abord, ainsi que renforcer la formation et le soutien (p. ex. en prévoyant un soutien adéquat en cas de difficultés, et en mettant à jour la trousse d'outils destinée aux propriétaires).



Qui devrait piloter ces efforts?



Dans le cadre des discussions de l'atelier, les participants ont été invités à désigner les personnes les mieux placées au Canada pour intervenir sur les questions et les défis soulevés. Ils ont indiqué que si certaines personnes ont un rôle plus prépondérant et une part de responsabilité plus importante que d'autres, l'effort de promotion de l'approche Logement d'abord au pays doit être partagé entre plusieurs compétences et domaines. Il convient de noter que de nombreuses organisations et personnes (notamment les gouvernements municipaux et provinciaux/territoriaux, les fournisseurs d'hébergement et de services Logement d'abord, les défenseurs de cette cause, les chercheurs, etc.) participent activement à la promotion des initiatives de Logement d'abord et de lutte contre l'itinérance partout au pays. Par conséquent, il est impératif de comprendre comment soutenir et tirer parti des actions importantes déjà en cours pour assurer le succès et la promotion de Logement d'abord au Canada.

- ▶ Les personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent sont essentielles à l'avancement de l'approche Logement d'abord au Canada. Il faut les mobiliser et les consulter de manière judicieuse, à toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre, et en tenir compte à tous égards, notamment dans la recherche, la mobilisation des connaissances, le leadership et la prise de décisions.
- ▶ Les organismes, les fournisseurs d'hébergement et de services de Logement d'abord, ainsi que le personnel des services directs, sont des partenaires clés qui soutiennent les personnes en difficulté sur les plans du logement, de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances. Les organismes doivent intégrer des possibilités d'échange de connaissances et de formation pour les fournisseurs afin d'améliorer les pratiques fondées sur des données probantes et la prestation de soins sécuritaires sur le plan culturel. Ils devraient également s'efforcer de favoriser les relations avec les fournisseurs de soins communautaires et primaires ainsi qu'avec les propriétaires.
- ▶ Les efforts déployés par les Autochtones sont essentiels pour mieux comprendre (1) les besoins uniques des peuples et des collectivités autochtones en matière de santé mentale et d'usage de substances, de logement et d'itinérance, (2) la manière dont il est possible d'adapter et de fournir des programmes de Logement d'abord ainsi que des services et des soutiens en matière de santé mentale et d'usage de substances d'une manière qui soit culturellement ancrée, pertinente, sûre et profondément fidèle aux valeurs autochtones.



- ▶ Les organisations et réseaux influents dans les domaines de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances, du logement, de l'itinérance et de la lutte contre la pauvreté ont un rôle important à jouer pour assurer le leadership de Logement d'abord aux échelons national, provincial et territorial. Ils doivent participer à l'élaboration d'une formation normalisée pour les fournisseurs, à la mobilisation des données probantes par le biais du partage des connaissances, à l'élaboration et à la mise à jour de lignes directrices pour le travail en partenariat avec les propriétaires, à la promotion de Logement d'abord, ainsi qu'à la tenue d'actions là où c'est possible. Les participants à l'atelier ont souligné le rôle clé de la CSMC, de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, de l'Association canadienne pour la santé mentale, du Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, du Réseau canadien du Logement d'abord, de la *Right to Housing Coalition* et du défenseur fédéral du logement.
- ▶ Les médias (qu'il s'agisse des médias traditionnels, des médias sociaux ou d'autres nouveaux formats) exercent une influence majeure sur l'opinion publique en matière d'itinérance et de Logement d'abord. La collaboration avec les partenaires médiatiques pour encourager la diffusion responsable de reportages et d'informations fondées sur des données probantes fait partie intégrante de la stratégie globale de promotion de Logement d'abord.
- ▶ Les chercheurs des secteurs public et privé, ainsi que du monde universitaire doivent collaborer avec des prestataires de services et avec les personnes ayant un savoir expérientiel, passé et présent, pour continuer à enrichir ce savoir et la base de connaissances sur Logement d'abord, en recueillant des données qui serviront à innover et à adapter le modèle. La mobilisation des connaissances et les possibilités d'échange sont nécessaires pour combler le fossé entre la recherche et la pratique.
- ▶ Les décideurs peuvent contribuer à faire progresser l'approche Logement d'abord en élaborant une politique solide fondée sur des données probantes, sur le savoir expérientiel passé et présent et sur l'expertise.
- ▶ Une approche pangouvernementale (c.-à-d. municipale, provinciale, territoriale, fédérale) visant la mise en œuvre de Logement d'abord est primordiale pour lutter contre l'itinérance et faire progresser cette approche.
- ▶ Les ministères, organismes et organisations de la statistique ont l'occasion de travailler à la normalisation de la collecte des données entre les provinces et les territoires et d'élaborer une base de données pancanadienne qui saisit annuellement la situation au regard de l'itinérance et de Logement d'abord au Canada.





Références

1. Latimer, E. A., Rabouin, D., Cao, Z., Ly, A., Powell, G., Aubry, T., Distasio, J., Hwang, S. W., Somers, J. M., Bayoumi, A. M., Mitton, C., Moodie, E. E. M., Goering, P. N. et At Home/Chez Soi Investigators (2020). « Cost-effectiveness of Housing First with assertive community treatment: Results from the Canadian At Home/Chez Soi trial. » *Psychiatric Services (Washington, D.C.)*, vol. 71, n° 10, p. 1020-1030. <https://doi.org/10.1176/appi.ps.202000029> (lien vers du contenu anglais seulement)
2. Lachaud, J., Mejia-Lancheros, C., Durbin, A., Nisenbaum, R., Wang, R., O'Campo, P., Stergiopoulos, V. et Wang, S.W. (2021). « The effect of a Housing First intervention on acute health care utilization among homeless adults with mental illness: Long-term outcomes of the At Home/Chez-Soi randomized pragmatic trial. » *Journal of Urban Health*, vol. 98, p. 505-515. doi: <https://doi.org/10.1007/s11524-021-00550-1> (lien vers du contenu anglais seulement)
3. Nelson, G., Roebuck, M., Agha, A., Aubry, T., Purcell, S., Faruquzzaman, O., Kirst, M., Macnaughton, E., Isaak, C. et Tsemberis, S. (2024). « Narratives of people with serious mental illness in housing first: A qualitative analysis of factors contributing to housing instability and housing stability. » *Journal of Social Distress and Homelessness*, vol. 33, n° 1, p. 231-243.
4. Roebuck, M., Ayda, H., Nelson, G., Distasio, J., Ecker, J., Hwang, S. W., Tsemberis, S. et Aubry, T. (2024). « Predictors of housing instability and stability among housing first participants: A 24-month study. » *Journal of Social Distress and Homelessness*, vol. 33, n° 1, p. 220-230.
5. Stergiopoulos, V., Majia-Lancheros, C., Nisenbaum, R., Wang, R., Lachaud, J., O'Campo, P. et Hwang, S. W. (2019). « Long-term effects of rent supplements and mental health support services on housing and health outcomes of homeless adults with mental illness: Extension study of the At Home/Chez Soi randomised controlled trial. » *The Lancet Psychiatry*, vol. 6, n° 11, p. 915-925.
6. Segel-Brown, S. (2024). *Dépenses fédérales en matière d'itinérance*. Bureau du directeur parlementaire du budget. <https://distribution-a617274656661637473.pbo-dpb.ca/436b1c06d8b178ff-8604c50a1554bb02cbeab65587e5d47b-8b61c38c6c1158a6>
7. Infrastructure Canada. (2024). *Tout le monde compte 2020-2022 – Résultats du troisième dénombrement ponctuel coordonné de l'itinérance au Canada à l'échelle pancanadienne*. <https://logement-infrastructure.canada.ca/alt-format/pdf/homelessness-sans-abri/reports-rapports/pit-counts-dp-2020-2022-results-resultats-fr.pdf>
8. Donaldson, J., Wang, D., Escamilla, C. et Turner, A. (2025). « Municipalities under pressure: The human and financial cost of Ontario's homelessness crisis. » HelpSeeker Technologies.
9. Infrastructure Canada. *Instantané de données sur l'itinérance : Santé mentale, consommation de substances et itinérance au Canada*. <https://logement-infrastructure.canada.ca/alt-format/pdf/homelessness-sans-abri/reports-rapports/mental-health-substance-use-sante-mentale-consom-substances-fr.pdf>
10. Aubry, T., Nelson, G. et Tsemberis, S. (2015). « Housing First for people with severe mental illness who are homeless: A review of the research and findings from the At Home—Chez Soi demonstration project. » *Canadian Journal of Psychiatry*, vol. 60, n° 11, p. 467-474. doi : [10.1177/070674371506001102](https://doi.org/10.1177/070674371506001102) (lien vers du contenu anglais seulement)